

Appel de candidatures
Conseil d'administration de l'Association canadienne d'études du
développement international (ACÉDI)
Élections 2025

* Les nominations à titre personnel doivent nous parvenir d'ici le 22 mai 2025. Le formulaire de nomination peut être rempli à l'adresse suivante :

<https://forms.gle/HUGNDryTd7BVV8Tm8>

Postes vacants

Quatre postes au sein du conseil d'administration (CA) de l'Association canadienne d'études du développement international (ACÉDI) doivent être comblés lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) en juin 2026. Les personnes intéressées peuvent remplir et soumettre le formulaire à cet effet en cliquant sur le lien susmentionné. Ces postes sont les suivants :

- Vice-présidente ou vice-président (doit être un ancien membre ou un membre actif du conseil)
- Trésorier (tenue de la comptabilité et gestion des finances)
- Administratrice ou administrateur (3 postes, dont celui de chargé-e de liaison avec le

Conseil d'administration

Les membres du CA de l'ACÉDI sont sélectionnés parmi les membres de l'organisation. Le CA est responsable de la gouvernance et de l'élaboration des plans stratégiques, des politiques et des programmes de l'organisation afin de mener à bien la mission de l'ACÉDI. Faire partie du CA exige un engagement concret de chaque membre et les candidates et candidats doivent être prêt-es et en mesure de s'engager et de consacrer le temps requis pour participer pleinement et activement à la gouvernance de l'organisation. Des renseignements sur l'ACÉDI, y compris une liste des membres actuels du CA, sont disponibles [en ligne](#). On trouvera plus d'information sur les activités et la structure de gouvernance de l'ACÉDI dans les règlements généraux également [disponibles en ligne](#).

Vice-présidente ou vice-président

La personne sélectionnée aura déjà été membre du CA avant ou pendant l'année de sa nomination, et elle siègera pendant un (1) an à la suite de son élection par l'ensemble des membres. Elle sera également désignée présidente élue ou président élu et normalement, deviendra présidente ou président après un mandat d'un (1) an. Les responsabilités liées à ce poste sont les suivantes :

- collaborer avec la coordonnatrice ou le coordonnateur de conférence à l'organisation de conférences et d'événements spéciaux, avec l'appui du CA et au nom de l'Association
- gérer la base d'adhésion et recruter de nouveaux membres (individuels et organisationnels)
- s'acquitter des tâches déléguées par la présidente ou le président, et le CA

Trésorier

Les fonctions du trésorier, assisté de personnes engagées à titre contractuel, comprendront :

- La collecte et la garde des fonds de la société
- La garde du sceau de la Société, que le trésorier ne remettra que sur autorisation d'une résolution du conseil d'administration et à la ou aux personnes désignées dans ladite résolution ;
- La préparation et la diffusion des rapports financiers et autres relatifs à la conduite des affaires de la Société avant l'assemblée générale ; et
- Toute autre tâche qui pourrait être déléguée à ce poste par le président et le conseil d'administration.

Administratrice ou administrateur

Les administratrices et administrateurs sont élu·es pour un mandat de trois (3) ans par l'ensemble des membres dans le cadre d'un vote en ligne. Les responsabilités liées à ce poste sont les suivantes :

- assister à toutes les réunions du CA (virtuellement ou en personne) ;
- participer aux différents comités et groupes de travail ;
- prendre part, selon la disponibilité et les contraintes budgétaires, aux programmes et aux événements de l'ACÉDI ;

Critères de sélection

L'ACÉDI souscrit aux principes de diversité, d'équité et d'inclusion en matière d'emploi dans ses politiques, ses pratiques, ses programmes et son leadership, y compris le CA. Tout sera mis en œuvre pour assurer la représentation professionnelle, linguistique, géographique, interdisciplinaire et hommes-femmes au sein du CA. Nous accueillons tout particulièrement les candidatures des personnes issues de minorités visibles, de personnes handicapées, de la communauté 2SLGBTQIA+, ou susceptibles d'apporter des idées nouvelles. Les candidates et les candidats peuvent se présenter en tant que membre de l'un ou l'autre de ces groupes, ou autres.

Les candidates et candidats qualifiés doivent adhérer à la mission de l'ACÉDI et avoir un profond désir de poursuivre la réalisation de ses objectifs, incluant notre engagement à la décolonisation et combattre le racisme. Les membres du CA de l'ACÉDI doivent également répondre aux critères d'adhésion ci-après :

- être membres de l'ACÉDI en bonne et due forme
- avoir déjà joué un rôle au sein de l'ACÉDI en tant que membre, membre du CA, membre du personnel ou bénévole
- être prêts à appuyer la vision, la mission et les valeurs de l'ACÉDI

Processus de nomination

Les personnes intéressées sont priées de présenter leur propre candidature en remplissant le formulaire de nomination disponible sur

Chronologie

- Les demandes de mise en candidature doivent nous parvenir au plus tard le 22 mai 2025.
- Les demandes seront d'abord examinées par les membres du comité des nominations afin d'évaluer les connaissances préalables des candidates et des candidats quant à l'ACÉDI et à leur implication dans l'organisation.
- Les profils des personnes retenues seront affichés sur le site Web de l'ACÉDI.

- Le scrutin électronique (vote en ligne) pour les membres de l'ACÉDI débutera le 29 mai 2026 et se déroulera pendant une semaine jusqu'à le 5 juin 2026.
- Les noms des candidats sélectionnés seront annoncés lors de l'AGA virtuelle de l'ACÉDI le 10 juin 2026.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Vida Shehada, présidente de l'ACÉDI à vshehada@centennialcollege.ca et à admin@casid-acedi.ca

_Pour plus d'informations sur l'ACÉDI, consultez : <https://casid-acedi.ca/fr>